Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 10 (1908)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Artikel: COMMISSION INTERNATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR L'ORGANISATION DE LA COMMISSION ET LE PLAN GÉNÉRAL DE SES TRAVAUX
Autor: F. Klein / Gerorg Greenhill / H. Fehr
Kapitel: F. – ORGANISATION DES TRAVAUX
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-10982

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur propre convenance. Le Comité central exprime toutefois le désir que ces rapports soient imprimés suivant le format de *L'Enseignement mathématique* et que les délégations des divers pays en adressent 75 exemplaires au secrétariat général qui les fera distribuer aux membres de la Commission.

D. — LANGUES OFFICIELLES

La correspondance et les rapports doivent être rédigés dans l'une des quatre langues admises aux Congrès internationaux des mathématiciens, au gré des auteurs. Ces langues sont : l'allemand, l'anglais, le français et l'italien.

E. — BUT GÉNÉRAL DE LA COMMISSION

Conformément aux vœux divers qui ont été formulés à Rome, le Comité central estime que le but général de la Commission doit être le suivant :

Faire une enquête et publier un rapport général sur les tendances actuelles de l'enseignement mathématique dans les divers pays.

On devra tenir compte non seulement des méthodes d'enseignement et des plans d'études, mais aussi de l'organisation même des études, sans cependant exposer celle-ci d'une manière complète dans son développement historique. Il ne sera pas de la tâche de la Commission d'élaborer des statistiques.

Dans tous les cas, le travail de la Commission devra beaucoup plus tendre à faire ressortir quels sont les principes généraux dont doit s'inspirer le maître, que de chercher l'uniformité des détails ou de proposer des programmes devant s'adapter à la fois aux institutions des divers pays.

F. — ORGANISATION DES TRAVAUX

Pour que l'étude, dont nous allons tracer le plan général, apporte des résultats réellement utiles aux progrès de l'en-

seignement, il est indispensable que tous les délégués et leurs sous-commissions nationales apportent une collaboration active et dévouée.

Les délégations des *pays participants* seront tout d'abord appelées à donner leur préavis sur le plan général des travaux ; puis, dans une première période, elles établiront leur rapport à l'aide de leur sous-commission, d'après le plan des travaux tel qu'il aura été définitivement arrêté par le Comité central. Pour les *pays associés* ce rapport est facultatif.

Il est désirable que les principaux points des rapports soient préalablement discutés, dans chaque pays, dans des réunions de professeurs et dans les sociétés scientifiques, techniques ou autres qui s'intéressent aux progrès de l'enseignement mathématique. Il est bon d'autre part que le texte soit accompagné d'indications bibliographiques aussi précises et aussi complètes que possible.

Les rapports imprimés devront être remis au secrétariat général au commencement de l'année 1911.

La Commission se réunira ensuite en conférence pendant les vacances de Pâques 1911 pour faire une étude d'ensemble des questions soulevées dans le programme général et pour arrêter les bases du rapport général. Pour ce qui concerne la rédaction de celui-ci, le Comité central étudiera les mesures à prendre pour qu'il puisse être présenté au Congrès de Cambridge en 1912 et les soumettra à la Commission.

G. — OBJET DES TRAVAUX DE LA COMMISSION

I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans le texte même de la résolution du Congrès de Rome il n'est question que de « l'enseignement mathématique dans les écoles secondaires ». Mais, étant donné que le but de ces écoles et la durée de leurs études est très variable d'un Etat à un autre, le Comité fera porter son travail sur l'ensemble du champ de l'instruction mathématique, depuis la première initiation jusqu'à l'enseignement supérieur. Il ne